

From cells to therapeutics **Vivalis**



Fusion effective entre Intercell et Vivalis prévue pour le 28 mai 2013

Documents déposés auprès du Tribunal de Commerce de Lyon

Vienne (Autriche), Nantes (France), le 14 mai 2013 - Intercell AG (Intercell, VSE, "ICLL») et Vivalis SA (Vivalis, NYSE Euronext; «VLS») ont annoncé aujourd'hui que la dernière étape administrative pour clôturer le projet de fusion des deux sociétés pour former Valneva SE (Valneva) a été lancée avec le dépôt des documents nécessaires auprès du registre des sociétés du tribunal de commerce de Lyon. Cette étape fait suite à l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés, la délivrance des certificats de pré-fusion par le Registre du Commerce français, le 3 avril 2013 et par le Registre du Commerce autrichien le 12 avril 2013, et la délivrance du certificat de légalité de la fusion le 17 avril 2013. Sous réserve de la décision d'enregistrement par la Cour de Lyon, la date de réalisation de la fusion sera le 28 mai 2013 et aura les effets suivants sur les actions et les opérations:

Echange automatique d'actions Intercell

À la date de clôture prévue le 28 mai 2013, les actionnaires Intercell recevront 13 actions nouvelles ordinaires et 13 nouvelles actions de préférences de Valneva pour 40 actions Intercell (ISIN AT0000612601) dont ils sont détenteurs. L'échange des actions sera automatique et sans frais pour les actionnaires. Les actions formant rompus seront vendues sur le marché boursier et les sommes correspondantes seront créditées à chaque actionnaire sans frais. Les actions Vivalis (ISIN FR0004056851) ne seront pas affectées et continuent d'exister sous le nouveau nom de Valneva. Les actions Valneva seront négociées sur les deux places de cotation: NYSE Euronext Paris et la Bourse de Vienne.

Double cotation : Bourse de Vienne et NYSE Euronext Paris

La cotation des actions Intercell sera suspendue à la négociation sur la Bourse de Vienne à la fermeture des marchés le 21 mai 2013 afin de permettre le règlement de toutes les commandes avant l'échange en actions ordinaires et de préférence Valneva. Les actions ordinaires Valneva (ISIN FR0004056851) commenceront à être échangées dans le segment de marché principal de la Bourse de Vienne le 28 mai 2013 sous le symbole "VLA" et continueront d'être cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le symbole " VLS.PA". Les actions de

préférence Valneva (ISIN FR0011472943) commenceront à être négociées le 28 mai 2013 sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le symbole "VLSpr.PA" et sur le troisième segment non réglementé de la Bourse de Vienne sous le symbole "VLAP".

À propos de VIVALIS (www.vivalis.com)

VIVALIS (NYSE- Euronext: VLS) est une société biopharmaceutique qui fournit à l'industrie pharmaceutique des solutions cellulaires innovantes pour la production de vaccins viraux et de protéines recombinantes, et qui développe des médicaments pour le traitement et la prévention de pathologies sans réponse médicale. Le savoir-faire et la propriété intellectuelle de Vivalis sont principalement exploités dans 2 domaines :

1. Lignée cellulaire EB66®

VIVALIS propose des licences de recherche et des licences commerciales de sa lignée cellulaire EB66®, dérivée de cellules souches embryonnaires de canard, à des sociétés de biotechnologies et à l'industrie pharmaceutique pour la production de vaccins thérapeutiques et prophylactiques viraux, virosomes, VLPs et protéines recombinantes, notamment d'anticorps monoclonaux ayant une activité cytotoxique accrue. Des essais cliniques sur des vaccins produits sur la lignée cellulaire EB66® sont en cours aux USA et au Japon, et en 2012 un vaccin vétérinaire produit sur la lignée cellulaire EB66® a reçu une autorisation de mise sur le marché au Japon. Au travers de ces programmes, la société reçoit des paiements initiaux, des paiements à certaines étapes cliniques à certaines étapes cliniques et des royalties sur les ventes de ses clients.

2. Plateforme VIVA|Screen™ de découverte d'anticorps humains

VIVALIS propose à ses clients des solutions sur mesure pour la découverte, le développement et la production d'anticorps monoclonaux 100% humains. Au travers de ces programmes, la société reçoit des paiements associés aux activités de découverte ainsi que des paiements initiaux, des paiements d'étapes et des royalties sur les ventes des anticorps licenciés et développés commercialement par ses clients.

Basée à Nantes & Lyon (France) et à Toyama (Japon), VIVALIS a été créée en 1999 par le Groupe Grimaud (environ 1 700 personnes), l'un des leaders mondiaux de la sélection génétique animale. VIVALIS a établi plus de 30 partenariats et licences avec les leaders mondiaux du secteur, notamment Sanofi Pasteur, GlaxoSmithKline, Transgene, Pfizer Animal Health, Kaketsuken, Kitasato Daiichi Sankyo Vaccine, Merial, Merck Animal Health, SAFC Biosciences. VIVALIS est membre des pôles de compétitivité ATLANPOLE BIOTHERAPIES et LYON BIOPOLE en France et membre de HOKURIKU INNOVATION CLUSTER FOR HEALTH SCIENCE à Toyama au Japon.

À propos d'Intercell AG (www.intercell.com)

Intercell AG est une société de biotechnologie spécialisée dans les vaccins avec pour clair objectif le développement et la commercialisation de nouveaux immunomodulateurs biologiques pour prévenir les maladies et réduire la souffrance dans le monde.

Le vaccin d'Intercell pour prévenir l'encéphalite japonaise (JE) - IXIARO® / JESPECT® - est le premier produit de la Société sur le marché. Il s'agit d'un vaccin de nouvelle génération contre la cause la plus courante de l'encéphalite en Asie qui peut être évitée par la vaccination. Ce vaccin est licencié et homologué dans plus de trente pays. Un vaccin comparable pour les marchés endémiques basé sur la technologie d'Intercell a été lancé en 2012 par Biological E. Ltd sous le nom commercial JEEV® en Inde et est actuellement à l'étude par l'OMS pour sa pré-qualification.

Les fondements technologiques de la Société comprennent des plates-formes innovantes telles que le système de délivrance de vaccins à partir de patch et la plateforme propriétaire de découverte d'anticorps monoclonaux humains EMAB[®], en plus des technologies bien établies sur lesquelles Intercell a conclu des partenariats stratégiques avec un certain nombre de grandes sociétés pharmaceutiques, incluant Merck & Co., Inc, et Sanofi.

Le portefeuille de produits en développement de la Société comprend un programme de développement de l'usage pédiatrique du vaccin JE d'Intercell IXIARO[®] / JESPECT[®] dans les marchés non endémiques. En outre, le portefeuille comprend des produits candidats à des stades cliniques différents : un vaccin candidat contre le *Pseudomonas aeruginosa* (Phase II / III), un vaccin candidat contre les infections à *C. difficile* (Phase I) ainsi que de nombreux développements de vaccins utilisant l'adjuvant IC31[®] de la Société, par exemple un vaccin candidat contre la tuberculose (phase II).

Intercell dispose en interne des capacités cGMP (Bonnes Pratiques de Fabrication) pour produire à la fois des produits biologiques en phase clinique et commerciale sur son site propriétaire de Livingston, en Ecosse. Ce site de fabrication est actuellement consacré à la production du nouveau vaccin de la Société contre l'encéphalite japonaise. Ce site est agréé et fonctionne sous une Autorisation de Fabrication accordée par l'Agence de Réglementation des Médicaments et de la Santé (MHRA). Ce site est également homologué par la FDA. En tant que tel, l'établissement est soumis à une inspection de routine par le MHRA, la FDA et d'autres autorités compétentes dans le cadre de la fabrication, la vente et la fourniture de vaccin contre l'encéphalite japonaise (nom commercial IXIARO[®] / JESPECT[®]).

Ce Communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de Souscription, des actions Vivalis dans un quelconque pays. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales ou réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire appel public à l'épargne aux États-Unis d'Amérique.

Contacts

Vivalis	Intercell
<p>Philippe Rousseau Investors@vivalis.com</p> <p>NewCap Dusan Oresansky/ Pierre Laurent Vivalis@newcap.fr Tel: +33 (0)1 44 71 94 93</p>	<p>Corporate communications Communications@intercell.com Tel: +(43) 1 20620 1222 / 1116</p>